

EDITORIAL



Jean-René Buisson, président de l'ANIA

« La compétitivité, une priorité pour l'ANIA! »

« A l'heure où nous vivons des mutations économiques durables, qui risquent de déstabiliser nombre de secteurs industriels – on l'a vu dans l'automobile – la compétitivité devient plus que capitale! C'est ainsi que j'ai tenu à créer une commission dédiée à cette priorité dès septembre 2008!

Sa première mission? La mise en place d'une cellule de crise financière pour répondre aux difficultés des entreprises, avec leurs banques, leurs assureurs crédits... Nous irons demain bien au-delà, avec un objectif de services aux entreprises.

Premier bilan : si notre secteur résiste un peu mieux que d'autres, la chute du chiffre d'affaires en janvier 2009 est inquiétante. Nous serons très vigilants tout au long de ce premier semestre qui se présente dans un contexte difficile! »

Le fait marquant

La LME a libéralisé la négociation commerciale en supprimant l'interdiction de discrimination, tout en prévoyant un formalisme garant d'un équilibre dans les relations commerciales.

Le contexte de crise a néanmoins exacerbé les tensions pendant les négociations 2009 et l'ANIA sera très attentive au respect du dispositif ainsi qu'aux dérives qui commencent déjà à se profiler.

Dans cet objectif, un questionnaire vient d'être lancé auprès des entreprises adhérentes afin de mieux mesurer l'impact de la LME et présenter avant l'été, une synthèse des points positifs, des contraintes et éventuelles dérives du dispositif applicable depuis août 2008.

Le chiffre

Les prix à la consommation des prix alimentaires se stabilisent au premier trimestre 2009, une tendance

- 0,1 % entre
février et mars
2009

qui pourrait se poursuivre si et seulement si les prix des matières premières ne repartent pas à la hausse, ce qui n'est pas le cas du cacao par exemple.
Source Insee

L'Alerte

Un mois de janvier mitigé

- 6.8% des ventes pour les industries agroalimentaires entre décembre 2008 et janvier 2009, contre -4.7 % pour l'ensemble de l'industrie.

Cependant, sur les trois derniers mois à janvier 2009, le secteur agroalimentaire enregistrait toujours l'une des diminutions de chiffre d'affaires les moins importantes : -1.7% pour l'agroalimentaire contre -6.9% pour l'ensemble de l'industrie.
Source Insee

Sommaire

LE POINT CONJONCTURE

2008, une année de rupture... et 2009?

L'ACTUALITÉ

→ Ambition pour l'agroalimentaire, un plan d'envergure pour l'avenir de la filière?

→ Les rendez-vous économiques de l'ANIA: quelle valeur pour l'agroalimentaire?

→ L'interview du trimestre : Christiane Lambert, vice-président de la FNSEA et rapporteur de l'avis du CES sur la formation des prix.

LES SECTEURS ONT LA PAROLE :

Zoom Acier: Conserve - Flambée du prix de l'emballage métallique!

LE POINT CONJONCTURE

2008, une année de rupture... et 2009?

Volatilité des cours des matières premières, nouveau cadre pour les négociations commerciales, crise économique et financière systémique... autant de changements aux impacts importants pour la santé économique des entreprises agroalimentaires. A cette instabilité des affaires, le consommateur répond par un changement de ses comportements d'achat. Le contexte de crise a renforcé le prix comme principal critère de choix au moment de l'achat de produits alimentaires, avant les informations sanitaires et nutritionnelles. Ainsi, en 2008, on observe les premiers replis dans la consommation de biens agricoles et agroalimentaires, avec une diminution des dépenses en volume de -1.8 % sur l'année.

Bilan 2008 – Les indicateurs

Chiffre d'affaires : 162,9 Mds d'euros → **+ 5,5 %**
Effectifs : 412 500 salariés → **- 0,6 %**
Nombre d'entreprises : 10 600 → **- 0,2 %**
Balance commerciale : 6,6 Mds d'euros → **- 17 %**
Volume de production → **- 0,3 %**
Contre – 13 % pour l'industrie automobile
Investissements → **+ 4 %**

L'augmentation du chiffre d'affaires en 2008 est essentiellement due à l'impact de la hausse des matières premières sur le coût de revient des produits. Pour autant, le secteur, tout comme les banques, ne s'attend pas à une augmentation des marges qui, au contraire, ont dû se contracter du fait de la non répercussion en totalité des hausses de nos matières premières.

Autre fait inquiétant : la forte baisse de la balance commerciale, un point fort de notre secteur.

Perspectives 2009

→ Ralentissement de l'augmentation du chiffre d'affaires voire des diminutions pour certains secteurs
→ Maintien voire augmentation des volumes de production tout en restant vigilant pour certains secteurs qui prévoient des difficultés pour 2009.
→ Marges nettes stables avec toutefois certains secteurs qui prévoient des diminutions.
→ Stabilité des emplois
→ Léger recul de l'investissement même si la majorité des entreprises prévoit toujours d'investir en 2009. Les chefs d'entreprises prévoient une baisse de 13% de leurs investissements en valeur.

**L'ACTUALITÉ DE LA
COMMISSION COMPÉTITIVITÉ**



*Par Francis Petre,
président de la
commission
compétitivité et
président d'Adepale*

Crise financière :

L'alimentaire est une activité récurrente et plutôt stable: 85 % des produits alimentaires consommés en France sont fabriqués en France et une présence ancrée dans les territoires, avec 70 % de la production agricole transformée. L'industrie alimentaire possède ainsi des forces lui permettant de devenir une nouvelle valeur sur les marchés financiers. La mise en place dès octobre 2008 d'une cellule de crise ANIA a permis la mise en place d'une enquête auprès des entreprises agroalimentaires. Pour 39% des entreprises ayant répondu, elles se disent impactées par la crise. Pour 39%, les banques sont plus frileuses pour accorder des crédits. Pour 53%, les taux de crédit sont plus élevés. Pour 25%, les délais d'acceptation ont augmenté. Pour 34%, les garanties demandées par les banques sont plus importantes. Des entreprises qui sont ainsi fragilisées en période de crise car ce sont pour la majorité des entreprises de petite taille, qui souffrent d'un manque de fonds propres...

Néanmoins, le secteur agroalimentaire résiste mieux face à la crise en comparaison avec d'autres secteurs. Le premier trimestre 2009 est cependant inquiétant et l'ANIA reste attentive à toute évolution. Nous vous invitons ainsi à faire remonter vos problématiques auprès de cette cellule de crise: vquere@ania.net

LES NEWS EN BREF

Les mesures pour contrer la crise...

Le choix de la relance par l'investissement a été fait en France, 26 Milliards d'euros vont être injectés dans l'économie française. Cette relance est multi-secteur et l'industrie agroalimentaire ne doit pas être oubliée dans l'utilisation des dispositifs mis en place.

L'ANIA salue notamment la mise en place du médiateur du crédit, René Ricol qui a su répondre aux problématiques liées au crédit pour de nombreuses entreprises. Ouverte à tous les chefs d'entreprises, la mission du médiateur du crédit est de résoudre les problèmes de financement ou de trésorerie rencontrés avec sa ou ses banques. Ayant intégré la médiation auprès des assureurs-crédit, ce nouveau dispositif se révèle très efficace et utilisé par tous types d'entreprises.

Durant la crise, OSEO a également décidé d'apporter son soutien à un plus grand nombre de chefs d'entreprises et d'améliorer les produits proposés :

- En augmentant la quantité garantie à 90% pour le fonds de garantie « Renforcement de la Trésorerie » et « Lignes de crédit confirmé »
- En ouvrant le fonds de garantie aux ETI
- En baissant le délai de carence à 4 mois pour le fonds de garantie « Lignes de Crédit Confirmées ».

Nous vous invitons, pour plus d'informations, à consulter le site internet OSEO consacré au plan de relance : <http://www.planderelance.oseo.fr/>

Les rendez-vous économiques de l'ANIA...

Le 13 mai, l'ANIA organise avec Deloitte un rendez-vous économique sous un format petit déjeuner, de 8H30 à 10H30 sur **Comment trouver des financements alternatifs pour une PME en période de crise ?**

Réunissant OSEO ainsi qu'un courtier en assurance-crédit, ce rendez-vous présentera des solutions de financement pour le développement des entreprises.

Pour plus d'informations, contactez Nicole Mangel: nmangel@ania.net.

L'ACTUALITÉ

Plan gouvernemental pour l'agroalimentaire **Ambition pour l'agroalimentaire, un plan d'envergure pour l'avenir de la filière?**

Dans un contexte mondial de concurrence accrue et de ralentissement économique, Michel Barnier a souhaité organiser une journée consacrée aux grands enjeux de ce secteur afin de travailler au renforcement des stratégies de développement. Le 24 mars dernier, tout le monde s'était donné rendez-vous à Rungis qui fêtait d'ailleurs cette année ces 40 ans!

Michel Barnier a ainsi présenté un plan pluriannuel d'accompagnement du secteur prenant en compte les propositions d'actions prioritaires issues des différentes réflexions menées au plan local (lors des Assises organisées en région), national et communautaire. A quelques semaines de son départ de la rue de Varenne, l'actuel ministre de l'Agriculture avait choisi de mettre l'accent sur les industries agroalimentaires, souvent négligées par ses prédécesseurs. L'ambition est là : refaire des industries agroalimentaires une arme de conquête pour notre économie et nos emplois, leur donner une place centrale y compris en terme d'image dans un modèle de consommation renouvelé. Ce secteur y a toute sa place et possède tous les atouts pour réussir cette ambition renouvelée ...

Un plan d'actions est en cours d'élaboration. L'ANIA y est fortement associé. Il portera ainsi trois grandes priorités pour l'avenir de l'industrie agroalimentaire française:

- Compétitivité et relance
- Alimentation et nutrition
- Travail, emploi et attractivité

LES NEWS EN BREF

Bientôt un Observatoire économique des industries agroalimentaires public?

Le 24 mars dernier, lors de la restitution des Assises de l'Agroalimentaire, Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, a annoncé la mise en place d'un observatoire économique... Un moyen efficace pour que tous les acteurs de la filière aient les mêmes données!

Le comité de pilotage dont l'ANIA fait partie a validé le référentiel cadre qui sera la base du site internet futur.

Dédier une plateforme à l'économie du secteur était capital pour l'ANIA. Nous l'avons d'ailleurs demandé dans le cadre du PNDIAA en 2008. Avoir une vision synthétique des grandes évolutions permettra aux entreprises et plus particulièrement aux PME de mieux orienter leur stratégie.

Observatoire des prix et des marges... où en est-on?

Si l'industrie agroalimentaire manquait de données, les observatoires s'enchaînent. Après la publication du rapport Besson, les pouvoirs publics ont décidé de la mise en place d'un observatoire des prix et des marges. L'ANIA fait partie du comité de pilotage au même titre que les associations de consommateurs, les agriculteurs... La première filière étudiée avant l'été? La filière porcine, avant la laitière et celle des fruits et légumes.

L'observatoire des prix, lui, est déjà mis à jour mensuellement sur le site internet de la DGCCRF. Il répertorie des données de panels tels que AC Nielsen ou encore IRI Secodip.

L'ACTUALITÉ

Les rendez-vous économiques de l'ANIA du 18 mars

La valorisation de l'image du secteur au cœur des débats!

Les premiers rendez-vous économiques de l'ANIA ont été organisés en partenariat avec Deloitte. L'objectif était d'amorcer le débat sur la valorisation des entreprises agroalimentaires dans un objectif de regain de confiance des marchés (financier et consommateur).

A cette occasion, Deloitte a présenté l'étude « quels enjeux de l'immatériel pour les industries agroalimentaires ? », réalisée avec des étudiants de Sciences Po (voir encadré ci-dessous). Cette dernière révèle, contrairement aux idées reçues, l'importance des actifs immatériels pour les entreprises agroalimentaires mais l'insuffisante valorisation qui en est faite. Les différents entretiens réalisés dans le cadre de cette étude auprès des dirigeants du secteur mettent en évidence trois actifs immatériels majeurs : le capital « humain », le capital « innovation et recherche », le capital « réputation, marque et valeurs ». Ils sont des leviers de compétitivité et des créateurs de valeur durable sur lesquels il est important que le secteur capitalise.

Ce que révèle l'étude de Deloitte sur les actifs immatériels

Dans l'économie de l'immatériel et de la connaissance, celle du XXIème siècle, les facteurs de croissance et de compétitivité passent du capital technique et financier au capital immatériel. Cette évolution ne concerne pas seulement le secteur des services ou des technologies de l'information et de la communication. Les industries, elles aussi, ont un rôle majeur à jouer et tout spécialement le premier secteur industriel français que représentent les industries agroalimentaires.

Le capital humain, l'innovation, le lien à la valeur ajoutée avec les parties prenantes (clients et fournisseurs) et la notoriété sont autant d'actifs immatériels constitutifs et des leviers de croissance essentiels pour les entreprises agroalimentaires.

Prendre part à cette réflexion peut même, demain, devenir un atout pour reconquérir la confiance des consommateurs et renforcer l'image du secteur.

Il existe aujourd'hui une profonde mutation dans les besoins des consommateurs, passés de l'« avoir plus » au « vivre mieux et autrement ». Ils achètent des produits alimentaires pour répondre à des besoins immatériels (sécurité, gain de temps, santé, beauté, commerce équitable, éthique, savoir-être). **Voilà une réelle opportunité pour les entreprises de reconstituer un lien de confiance avec leur capital client au travers notamment d'une démarche co-créative de l'offre et contribuer ainsi à l'attractivité, à la fidélisation et à l'image du secteur agroalimentaire.** Les marques dans leur ensemble sont essentielles dans la proximité et la confiance entre l'industrie agroalimentaire et les consommateurs mais au-delà des marques, les consommateurs achètent des valeurs corporate, des postures éthiques. L'objectif est alors de convaincre les marchés, les acteurs financiers comme les parties prenantes, à partir d'un argumentaire de la valeur structuré autour de ces actifs immatériels, qui certes ne figurent pas dans le bilan comptable de l'entreprise mais qui sont pourtant bien réels.

Il s'agit de reconquérir la vraie valeur stratégique du secteur.

L'INTERVIEW DU TRIMESTRE

Christiane Lambert, vice-président de la FNSEA et rapporteur du projet d'avis du CESE sur les prix alimentaires

« La qualité des prix alimentaires a un prix! »



Dans quelles circonstances la section Agriculture du CESE* a-t-elle été saisie de ce sujet et comment avez-vous été choisie comme rapporteur ?

Le contexte était tout à fait particulier. C'était début 2008, rappelez-vous : des prix agricoles qui flambent, en particulier les céréales et le lait, des débats très virulents sur la hausse des prix des produits alimentaires et une mobilisation très forte des associations de consommateurs, amplifiées par l'actualité du Salon de l'Agriculture. La section de l'Agriculture et de l'Alimentation du CESE, dont je fais partie, a donc considéré qu'il était urgent d'éclairer le débat sur la formation des prix alimentaires. J'ai été choisie comme rapporteur en raison du combat de longue date que la FNSEA mène sur ce sujet.

Quels sont les grands constats de cet avis ?

Tout d'abord, il met en évidence que la volatilité des prix agricoles a un effet inflationniste sur les prix à la consommation. Or cette volatilité est un phénomène récent, lié au démantèlement des outils de gestion des marchés dans le cadre de la PAC. Ensuite, nous montrons que ce sont les rapports de force entre les acteurs économiques qui conditionnent les possibilités de transferts de coûts et la construction des marges. Par exemple, grâce à sa position dominante avec

ses 7 centrales d'achat, la grande distribution est en capacité d'imposer ses tactiques tarifaires. Enfin, je pense que nos travaux ont le mérite de sortir des simplifications qui renforcent l'incompréhension des consommateurs, en démontrant qu'une approche globale et unique sur la formation des prix n'a que peu de sens.

Quelles sont les solutions que vous proposez ?

Nous proposons tout d'abord de lutter contre la volatilité des prix agricoles par la mise en œuvre de mécanismes de régulation, dans l'intérêt de tout le monde : les agriculteurs, les IAA, les commerçants et les consommateurs. Une autre mesure importante est d'obtenir une transparence suffisante des marges brutes des partenaires de la filière, en particulier par la création d'instruments de mesure, reconnus par tous. Nous devons pouvoir être réactifs afin de dénoncer les comportements abusifs de certains opérateurs. Enfin, il est nécessaire de promouvoir l'organisation économique et la contractualisation, comme outils de rééquilibrage des rapports de force pour une meilleure répartition de la valeur ajoutée entre les acteurs. Il faut par exemple distinguer les gammes de produits (marques de fabricant, MDD, 1ers prix).

Quelles suites attendez-vous de ce rapport à court et moyen terme, des actions concrètes vont-elles être mises en place ?

Tout d'abord, l'Observatoire des prix et des marges, créé en février 2008, est censé traduire dans les faits le besoin de transparence. Nous devons faire en sorte qu'il devienne un outil efficace de diagnostic sur la formation des prix alimentaires. Ensuite, un an après son adoption, nous devons faire un bilan de la LME. Je crois savoir que c'est également un souhait très fort de l'ANIA. Enfin, la Loi de Modernisation de l'Agriculture annoncée par Nicolas Sarkozy doit permettre de transcrire dans les faits les recommandations du CESE sur l'organisation économique.

*CESE: Conseil économique, social et environnemental

LES SECTEURS ONT LA PAROLE

Conserve

Flambée du prix de l'emballage métallique!

Fin 2008, les fabricants de boîtes vides en acier ont annoncé à leurs clients, en particulier les conserveurs, des **hausse de prix de leurs produits de plus de 30%**, applicables dès le 1er janvier 2009. Pour justifier ces hausses, d'un niveau jamais atteint, les « can makers » ont indiqué qu'ils ne faisaient que répercuter la hausse imposée par leurs propres fournisseurs, les fabricants d'acier pour emballage.



Le prix des matières premières nécessaires à la fabrication du fer blanc (minerai de fer, charbon à coke, énergie) a effectivement subi une forte

hausse début 2008. Cependant, cette hausse s'est inversée mi 2008 avec un effondrement des prix, partout dans le monde. Dans la foulée, le prix de l'acier, au niveau mondial, a reflué pour les différents secteurs utilisateurs (automobile, construction, etc.) sauf le prix de l'acier pour emballage qui, lui, au contraire, a flambé. Il faut dire que dans le même temps les quantités de fer blanc disponibles se sont réduites...

La simultanéité de certaines décisions et le caractère très concentré des industries situées en amont des conserveurs ont amené ceux-ci, par le biais de leur organisation, la FIAC (Fédération des Industries d'Aliments Conservés, membre de l'ADEPALE), à **s'interroger sur l'état de la concurrence et à se retourner vers les instances en charge de ces questions.**

Le problème ayant une dimension européenne, des contacts sont en cours avec les fédérations nationales mobilisées sur ce dossier, en vue d'une sensibilisation des autorités communautaires.

L'emballage peut représenter jusqu'à 45% du prix de revient d'une conserve : l'impact sur le prix de vente est donc considérable.

A supposer que les conserveurs aient la capacité de transférer cette hausse de coût en aval, les consommateurs de conserves seront donc pénalisés, à une période où le pouvoir d'achat est au centre des préoccupations.

Les entreprises qui ne seront pas en mesure de répercuter ces hausses de coût, dans un contexte généralement déflationniste qui ne favorise pas les hausses de tarif, verront leur rentabilité réduite, à tel point que la pérennité de plusieurs entreprises est menacée. Est-ce véritablement le moment ?

Un secteur qui a du poids!

L'industrie de la conserve, en France, emploie 35000 salariés permanents, plus un nombre équivalent de saisonniers ; elle assure un débouché à plusieurs milliers d'exploitations agricoles (fruits, légumes, maïs doux, tomates, foie gras, etc..) et de pêcheurs.